



Commune de **Château-Thébaud**
Communauté d'agglomération **Clisson,**
Sèvre & Maine
Canton de **Vertou-Vignoble**
Arrondissement de **Nantes**
Département de **Loire-Atlantique**

Nombre de membres dont le conseil
municipal doit être composé : **23**
Nombre de conseillers en exercice : **23**
Nombre de conseillers qui assistaient à la
séance : **17**

**CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU
LUNDI 17 JUIN 2019**

Le douze juin deux mille dix-neuf le Conseil Municipal a été convoqué pour se réunir à la Mairie en session **ordinaire** le dix-sept juin deux mille dix-neuf.

Le Maire,

Le dix-sept juin deux mille dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LOYER, Maire,
Procès-verbal affiché le vingt et un juin 2019

Étaient présents :

M. Jean-Paul Loyer	Mme Lysiane Degosse	Mme Laurence Lehucher
Mme Jacqueline Levesque	M. Roger Tual	M. Pascal Lamy
M. Alain Blaise	M. Nicolas Touzeau	M. Thierry Cochin
Mme Valérie Lecornet	Mme Sandrine Poiron	Mme Marie-Claire Moriceau
M. Jean-Luc Bilet	M. Patrick Gouraud	M. Christophe Prud'homme
M. Jean-Michel Boussonnière	M. Christophe Mathé	

Absents :

Mme Viviane Hermon qui a remis un pouvoir à Mme Valérie Lecornet
Mme Karine Delporte qui a remis un pouvoir à M. Patrick Gouraud
Mme Carine Mollat qui a remis un pouvoir à M. Christophe Mathé
Mme Marine Sahraoui qui a remis un pouvoir à Mme Sandrine Poiron
M. Alain Gillardeau
M. David Bulteau

Secrétaire : Mme Sandrine Poiron

M. le Maire demande s'il y a des remarques sur la rédaction du compte-rendu de la réunion du 13 mai 2019.

Considérant qu'il n'y a aucune remarque à ce titre et après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** la rédaction du compte-rendu de la réunion du 13 mai 2019.

1 Convention stands et dalle de protection avec les communes d'Aigrefeuille sur Maine et de Maisdon-sur-Sèvre

Mme LECORNET rappelle que dans le cadre des manifestations organisées par les comités des fêtes des communes concernées, une convention d'utilisation existait pour la gestion des stands destinés aux foires commerciales. Avec l'acquisition des dalles de protection de sol, il apparaît judicieux de signer une nouvelle convention, d'autant que les dalles seront davantage utilisées. Ces dernières seront stockées à Château-Thébaud et les stands restent à Aigrefeuille. Elle précise qu'une réunion annuelle est prévue afin de valider le planning et de faire un bilan. Les conseillers ayant pris connaissance du projet qui a été élaboré en concertation avec les communes concernées, M. le Maire propose de passer au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** la convention de gestion et d'utilisation des stands et des dalles de protection de sol avec les communes d'Aigrefeuille sur Maine et de Maisdon-sur-Sèvre,
➤ **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention correspondante.

2 Délégation de service public (DSP) assainissement collectif : rapport du délégataire 2018

M. BILLET présente le rapport du délégataire (SAUR) sur le service d'assainissement collectif. Il rappelle que le nouveau contrat a débuté le 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 8 ans.

M. BILLET énonce les faits marquants de l'année à savoir :

- 809 branchements raccordés en 2017 (756 en 2016)

- Volume : 65 591 m3 (+ 4%)
- 17 km de réseau Les stations de Caffino, du Moulinier et de la Basse-Poterie sont conformes
- La station de Brairon reçoit un volume très faible, il est donc difficile d'alimenter les roseaux. La SAUR va faire des propositions pour y remédier.
- Au niveau financier la part revenant à la commune est de 72 837€ (+4%)

M. BILLET rappelle la problématique des eaux parasites et indique que les travaux de réhabilitation des réseaux auront lieu pendant le second semestre 2019. Une enveloppe importante de près de 700 000 € TTC est consentie par la collectivité dans ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
 ➤ **PREND ACTE** du rapport du délégataire 2018.

3	Modification des statuts et du périmètre d'intervention du Sydela
----------	--

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-17, L.5211-18 du CGCT, L.5211-19, L. 5211-20 et L. 5711-1 et suivants,
 Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,
 Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte,
 Vu la délibération n°2018-04 du 8 mars 2018 adoptée par le Comité syndical du SYDELA et portant sur le retrait de l'ancienne commune du Fresne sur Loire,
 Vu la délibération n°2019-21 du 16 mai 2019 adoptée par le Comité syndical du SYDELA et portant modification statutaire,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La réforme territoriale et en particulier la fusion des Communautés de communes opérée au 1er janvier 2017 ont modifié le paysage intercommunal en Loire-Atlantique.

Six nouvelles intercommunalités ont vu le jour :

- CC Sud Retz Atlantique
- CC Sèvre et Loire
- CC Estuaire et Sillon
- CC Châteaubriant-Derval
- CA Pornic Agglo Pays de Retz
- CA Clisson Sèvre et Maine Agglo

Les collèges électoraux du SYDELA sont formés sur le périmètre des intercommunalités, aussi, il est devenu nécessaire de procéder à des ajustements afin d'assurer une représentativité plus juste au sein du Comité syndical du SYDELA suite à l'évolution du périmètre intercommunal.

De plus, la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte permet au SYDELA d'intervenir de manière plus étendue, en complément de sa compétence obligatoire électricité, sur des domaines liés à la transition énergétique. Cette loi crée notamment la compétence production d'électricité qui est partagée entre les communes et les EPCI. Il est ainsi apparu nécessaire de procéder à une mise à jour des statuts du SYDELA afin d'être également en adéquation avec les évolutions législatives.

Ces nouveaux statuts entreront en vigueur à l'occasion du renouvellement du prochain mandat municipal.

Par ailleurs, la création de deux communes nouvelles impactant les limites départementales de la Loire-Atlantique et du Maine et Loire, nécessite de procéder à une modification du périmètre d'intervention du SYDELA.

En effet, la commune nouvelle Vallons de l'Erdre, intègre la commune de Freigné initialement située sur le territoire du Maine et Loire. De même, la création de la commune nouvelle d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire située en Maine et Loire implique la sortie de l'ancienne commune de Fresne sur Loire du territoire de la Loire-Atlantique. Il convient donc d'acter ces modifications territoriales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal :
 ➤ approuve les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes.

- approuve la modification du périmètre du SYDELA, suite au retrait de l'ancienne commune du Fresne sur Loire et de l'intégration de l'ensemble du territoire de la commune nouvelle de Vallons de l'Erdre.

La présente délibération sera notifiée à M. le Président du SYDELA.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Belvédère « Le Porte-vue »**

M. le Maire précise que la consultation va être lancée et si cette dernière est favorable, l'engagement des marchés serait signé début octobre, pour une livraison en juin 2020 en principe.

- **Piscine d'Aigrefeuille-sur-Maine**

Mme LECORNET informe que la pose de la 1^{ère} pierre aura lieu le 2 juillet à 17h.

- **Championnats de France de cyclisme**

Un cycliste géant préparé par l'Amicale Laïque sera mis à l'eau à Caffino le 26 juin à 19h. M. BOUSSONNIERE ajoute que le marché des producteurs locaux accueillera une trentaine d'exposants le samedi 29 juin à partir de 16h.

- **Fêtes des écoles**

M. BLAISE rappelle que la fête de l'école publique aura lieu le vendredi 21 et samedi 22 juin tandis que la kermesse de l'école St-Joseph aura lieu le dimanche 23 juin.

Fin de réunion : 21 h 00

SIGNATURES

	NOM ET PRÉNOM	Signatures		NOM ET PRÉNOM	Signatures
M.	Jean-Paul Loyer		Mme	Sandrine Poiron	
Mme	Jacqueline Levesque		M.	Patrick Gouraud	
M.	Alain Blaise		Mme	Karine Delporte	
Mme	Valérie Lecornet		M.	Christophe Mathé	
M.	Jean-Luc Billet		Mme	Laurence Lehucher	
Mme	Viviane Hermon		M.	Pascal Lamy	
M.	Jean-Michel Boussonnière		Mme	Carine Mollat	

Mme	Lysiane Degosse		M.	Thierry Cochin	
M.	Roger Tual		Mme	Marie-Claire Moriceau	
M.	Nicolas Touzeau		M.	Christophe Prud'homme	
Mme	Marine Sahraoui		M.	David Bulteau	
M.	Alain Gillardeau				